

OFFRE D'EMPLOI : ADJOINT D'ANIMATION EN ACCUEIL DE LOISIRS (H / F) POSTE À TEMPS COMPLET - POSTE À POURVOIR AU PLUS VITE POUR LA SAISON ÉTÉ 2025

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude
(point culminant des pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de
pistes de ski

78 Ans d'existence de
station

7 Ans d'ancienneté de
la commune

15 Services
communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments
communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie
d'exception

Présentation

La Commune des Deux Alpes existe depuis le 1er janvier 2017. Issue de la fusion des communes de Venosc et Mont-de-Lans, elle a vocation à administrer et rassembler un vaste territoire. Sa réputation tient au succès de la station des Deux Alpes, née d'une simple remontée mécanique au milieu des alpages jusqu'à en devenir l'une des plus prisées grâce à son glacier et son environnement culturel et sportif extrêmement riche.

Placé sous l'autorité directe de la cheffe d'unité Animation Jeunesse et du directeur du service enfance. L'animateur organise et anime des activités récréatives auprès d'enfants de 3 à 14 ans, voire 17 ans, durant les temps d'accueil périscolaires et extrascolaires. Il/elle peut également participer à l'encadrement d'un groupe d'enfants ou d'adolescents durant un séjour avec hébergement (camps).

Missions :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants encadrés, en lien avec les familles
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation
- Participer activement au projet d'animation dont il est acteur, en lien avec le projet pédagogique et le PEDT
- Participer à l'encadrement des activités périscolaires et extrascolaires, en garantissant la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Accueillir le public et assurer la gestion du listing de présence, l'inscription des enfants, la réalisation des tâches administratives quotidiennes
- Assurer la continuité de transmission au bureau de l'accueil de loisirs en cas d'absence de la direction
- Partager des informations avec toute l'équipe et rendre compte à la direction.
- Participer à l'entretien quotidien des locaux (rangement, désinfection)

Profil recherché :

- Titulaire d'un diplôme en animation (BAFA, BAFD, CPJEPS ou équivalent) et/ou d'un CAP petite enfance
- Expérience souhaitée dans l'animation
- Formation aux premiers secours appréciée
- Permis B

36 000 Lits

180 Agents

1 Musée

1 Maison médicale

96 Kilomètres de pistes
de VTT

200 Kilomètres de
sentiers

1940 Habitants
permanents

300 Commerçants

3000 Saisonniers

40 Activités et loisirs

4 Labels

75 000 Vacanciers en
saison estivale

280 000 Vacanciers en
saison hivernale

Savoir :

- Connaître les fonctions d'animation, les notions de projet éducatif et pédagogique
- Connaître la structuration du service et les valeurs partagées de l'animation
- Connaissances pédagogiques et caractéristiques des publics de 3 à 17 ans
- Connaître les techniques d'animation et d'encadrement des enfants de 3 à 17 ans
- Connaître les procédures mises en place dans le cadre de la méthode HACCP

Savoir-faire :

- Participation à l'élaboration du projet pédagogique
- Animation des activités et accompagnement des publics accueillis

Savoir-être :

- Être à l'écoute, vigilant et réactif
- Être patient et dynamique
- Savoir travailler en équipe et s'adapter
- Savoir appliquer la discrétion professionnelle et devoir de réserve.

La pratique de l'anglais et/ou de l'italien serait un plus. Le poste est nourri le midi.

Durée du travail et rémunération :

- Par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle, poste à pourvoir à l'année ou en saison, à partir du 2 mai 2025
- 35h hebdomadaires, 7h/jour, 2 jours de repos variables
- Amplitude horaire fluctuante selon la saison et l'intersaison, avec possibilité de travail les week-ends et jours fériés en période de forte activité
- Cadre statutaire : Cat C – Filière Animation – Adjoint d'animation
- A partir de 1628 € net mensuel et selon expérience
- Primes : 13ème mois et/ou CIA (à l'année)
- Avantages COS 38 et l'Amicale du personnel sur activités culturelles et sportives
- Mutuelle et maintien de salaire (à l'année)

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus vite :

Monsieur le Maire
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail :
recrutements@mairie2alpes.fr

Commune Les Deux Alpes

✉ 48 Avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

@ accueil@mairie2alpes.fr

☎ 04 76 79 24 24